

Avec plus de 250 parrainages, Janma est l'histoire
d'une réussite – un coup d'œil derrière les coulisses

Voici comment fonctionne un parrainage Janma – illustré par l'exemple de Nicole Niquille

Le 25 Novembre 2013, la petite Nikki Rai vit le jour à l'hôpital de Lukla. Un jour après sa naissance, lorsque Nicole Niquille se présente à la maternité et annonce à la famille le prochain lancement d'un projet de parrainage qui soutiendrait les familles de tous les bébés nés à l'hôpital de Lukla à l'aide d'une contribution financière aux frais de scolarité, et que leur fille serait la première bénéficiaire de ce projet, la mère et le père pleurèrent de joie. Quelques minutes plus tard, ils décidèrent ensemble de nommer leur fille «Nikki» en hommage à Nicole Niquille (voir également l'article sur Esther et Marc Ducrey – le parrainage de Roshan, le frère de Nikki). Comme tous les enfants népalais, Nikki porte un uniforme scolaire depuis son entrée à l'école. Ce dernier – tout comme les livres, crayons, papier et repas de midi – coûtent de l'argent. Grâce à la contribution de parrainage de Janma, les parents n'ont pas à se soucier de ces frais. Une fois par année, à l'occasion des «Janma-Days», la petite Nikki se rend à l'hôpital de Lukla en compagnie d'un de ses parents. Elle est munie de sa carte d'identité Janma permettant de confirmer son statut d'enfant parrainé. Suite à l'enregistrement et à la vérification de l'acte de naissance de Nikki, sa famille se voit remettre l'enveloppe contenant l'argent. 100 pour-cent du montant de parrainage est versé directement aux familles. Le versement est saisi dans la banque de données en ligne de Janma. Ensuite, l'enfant parrainé pose pour une photo actuelle que l'équipe de Janma télécharge dans la banque de données afin que les marraines et les parrains de Suisse puissent la voir par le biais de leurs données de connexion personnelles. Outre Nikki Rai, la famille Janma regroupe aujourd'hui 255 enfants qui, grâce aux marraines et aux parrains, bénéficient d'un soutien dans le cadre de leur formation scolaire.

L'acte de naissance pourvu d'une empreinte du pied a été émis à la naissance en 2013.



Quatre ans jusqu'à la scolarisation



2018



2020



2019



2021

Frais de scolarité durant les six années qui suivent

Chères marraines, chers parrains, chers amis et familles

Tout d'abord, une merveilleuse nouvelle: depuis le lancement de Janma en 2013, nous avons pu conclure plus de 250 parrainages dans le district de Solukhumbu dans l'Himalaya. Ainsi, la scolarité de base de ces enfants est assurée durant dix années.

Après la première année pandémique en 2020, il nous a été impossible de nous rendre au Népal pour une deuxième année consécutive en 2021, et par conséquent de visiter l'hôpital de Lukla, nos partenaires de projet Janma, ainsi que nos familles parrainées et amis népalais. Il va sans dire que le Népal et ses habitants nous ont manqués. En tant qu'initiateurs et fondateurs de Janma, nos voyages ou même l'affection que nous avons développée pour les autochtones au fil des années n'ont jamais constitué le centre du projet. Notre priorité, ce sont bel et bien les mères, les enfants et les familles de Solukhumbu et leur bien-être.

Par conséquent, nous sommes ravis de constater que même si nous n'avons pas pu nous rendre sur place cette année, tous nos enfants parrainés ont obtenu leur soutien financier. Cette réussite, nous la devons avant tout à la Fondation Nicole Niquille qui a été pleinement intégrée au projet Janma voici trois ans, mais aussi à l'engagement de l'équipe Janma à Lukla. Nous adressons un tout grand merci à Pasang Lhamu Sherpa, la directrice administrative de l'hôpital à Lukla, et à Kazi Sherpa à Katmandou, sans oublier bien sûr les nombreux amis du projet

en Suisse. Dès le début, leur travail professionnel dans de nombreux domaines a permis le lancement de Janma. Citons par exemple Kaspar Messerli qui, avec son agence publicitaire unlocked GmbH, n'a pas seulement réalisé notre site web, mais aussi développé une banque de données sur mesure pour notre projet. Ou encore Laurent Ulrich de Maybaum Films et Micha Philipp de LUXS, qui ont réalisé des films sur Janma – et bien d'autres encore!

Nous avons décidé de consacrer cette newsletter aux marraines et aux parrains de Janma et vous offrir un aperçu de l'origine du projet tout en présentant quelques-uns de ses protagonistes.

Chères marraines et chers parrains, chères bienfaitrices et chers bienfaiteurs, nous profitons de cette occasion pour vous remercier une fois de plus de votre confiance. Nous avons bon espoir de vous faire part d'un nouveau voyage à Lukla en 2022.


Rolf Loepfe


Rob Lewis



Rolf Loepfe et Rob Lewis sont les parrains conjoints de Chiring Sangmoo Sherpa (née le 17 septembre 2014).

Du CICR en Afghanistan à Taney – et le Népal, encore et toujours

Esther Müller et Marc Ducrey ont fait connaissance en tant que délégués du CICR en Afghanistan où ils sont tombés amoureux. Aujourd’hui, le couple tient l’auberge La Vouivre sur les rives du pittoresque lac de Taney. En tant que membres fondateurs de Janma, ils se sont investis dans la fondation dès la première heure. Dans leur auberge, ils proposent – entre autres – des spécialités népalaises. Pour chaque menu commandé, une part est versée à Janma.

Esther et Marc, qu’est-ce qui vous a poussé à troquer votre passionnant travail de délégués CICR contre une auberge dans les Alpes?

Marc a passé toutes ses vacances de son enfance dans un vieux chalet familial à côté du restaurant dont nous sommes devenus les gérants. Nous sommes retournés en Suisse après notre dernière mission commune pour le CICR au Soudan du Sud, peu avant la naissance de notre fils. Au détour d’une conversation avec Nicole Niquille (fondatrice de l’hôpital de Lukla) qui gérait jadis le restaurant, il s’est avéré qu’elle était à la recherche d’une solution pour son établissement qu’elle ne se sentait plus en mesure de gérer après de longues années à sa tête. Nous avons saisi cette chance spontanément en reprenant le restaurant. Cette décision nous a permis de démarrer une nouvelle vie en Suisse – et ce, à proximité immédiate de notre famille.

Quand avez-vous effectué votre premier voyage commun au Népal et quelles ont été vos impressions du pays et de ses habitants?

Nous avons visité le Népal pour la première fois ensemble fin 2013, peu avant que notre fils entre à l’école. Nous y avons passé trois mois merveilleux où nous avons rencontré de nombreuses personnes simples et sincères, mais aussi beaucoup d’autochtones extrêmement pauvres. À Lukla, nous avons finalement rencontré à Rob et Rolf à travers notre

connaissance commune, Nicole Niquille. Un soir dans le gîte, nous avons discuté de la mortalité infantile et maternelle élevée dans l’Himalaya, et plus particulièrement à Solukhumbu. Ces réflexions et ces conversations ont eu lieu novembre 2013, initiant ainsi l’idée pour Janma.

L’année prochaine marquera le neuvième anniversaire de votre engagement pour Janma. Qu’est-ce qui vous a jadis motivé à soutenir la fondation et à vous engager au sein du comité directeur de l’association?

Tout est parti de cette rencontre chaleureuse et fascinante avec Rolf et Rob à Lukla. Quelques mois après notre retour en Suisse, ces derniers nous ont visité à Taney et nous ont fait part de leurs plans de fonder une association à but non lucratif dans le but de collaborer avec l’hôpital de Lukla et réduire ainsi la mortalité infantile et maternelle, tout en s’engageant en faveur de la scolarisation. Concrètement, ils nous ont demandé si nous souhaitions nous engager en faveur du projet et de l’association avec notre expérience de délégués CICR. Bien sûr, nous avons immédiatement accepté.

Avec quelque 250 parrainages conclus en dix ans, Janma a connu une forte croissance. Un développement dont vous êtes sans doute fiers ...

Bien sûr que nous sommes heureux d’avoir pu atteindre ces résultats depuis la Suisse. Mais tout cela aurait été impossible sans notre personne de confiance sur place: Pasang Lhamu Sherpa, la directrice administrative de l’hôpital de Lukla, qui s’est engagée corps et âme pour ce projet depuis le début et qui entretient les contacts avec les familles de parrainage.

Auberge-Refuge La Vouivre
www.lactaney.com

Vous parrainez également ce projet. Quelle est votre relation avec votre enfant parrainé, et à partir de son exemple, pouvez-vous décrire l’impact de ce projet?

Oui, nous sommes devenus les parrains de Roshan dès le lancement de Janma. Il s’agit du grand frère de Nikki Rai, la première nouvelle-née à bénéficier d’un parrainage Janma. Ce fut jadis Nicole Niquille qui assura le parrainage. Ce geste avait tellement touché les parents qu’ils ont appelé leur fille Nikki, en hommage à Nicole Niquille. Lorsque nous avons visité Roshan et sa famille pour la première fois, ils logeaient dans une pauvre habitation avec un sol en terre battue. Ils nous racontèrent qu’ils n’avaient pas d’argent pour acheter l’uniforme scolaire de Roshan.

Aujourd’hui, Roshan fréquente le cycle secondaire et porte fièrement son uniforme. Entre-temps, la situation de la famille s’est améliorée – en partie grâce à Janma. Nous espérons de tout cœur pouvoir visiter notre enfant parrainé cet hiver ou au printemps 2022.



Esther Müller et Marc Ducrey parrainent ensemble Roshan Rai (né le 17 septembre 2006).



Du tableau Excel à la confortable banque de données en ligne Janma



Les premiers parrainages Janma étaient gérés par le biais d'un simple tableau Excel. Avec le succès croissant de la fondation, une solution plus efficace et perfectible était de mise pour créer un outil de gestion central modifiable en tout lieu et à tout moment pour le projet de partenariat. Kaspar Messerli et son entreprise unlocked GmbH ont mis sur pied la banque de données Janma.

Kaspar, tu as soutenu le projet Janma au niveau privé grâce à un parrainage. Mais avec ton entreprise unlocked, tu as également apporté un très généreux soutien à Janma en créant le site web de l'association et surtout en programmant la banque de données. Comment ce partenariat a-t-il vu le jour?

Avant la création de la banque de données en ligne, nous étions chargés de la programmation du site web Janma. Rob et Rolf m'avaient parlé de leurs voyages au Népal ainsi que de leur projet. Cela m'avait beaucoup touché. C'était une évidence pour moi de soutenir le projet avec un parrainage parallèlement à

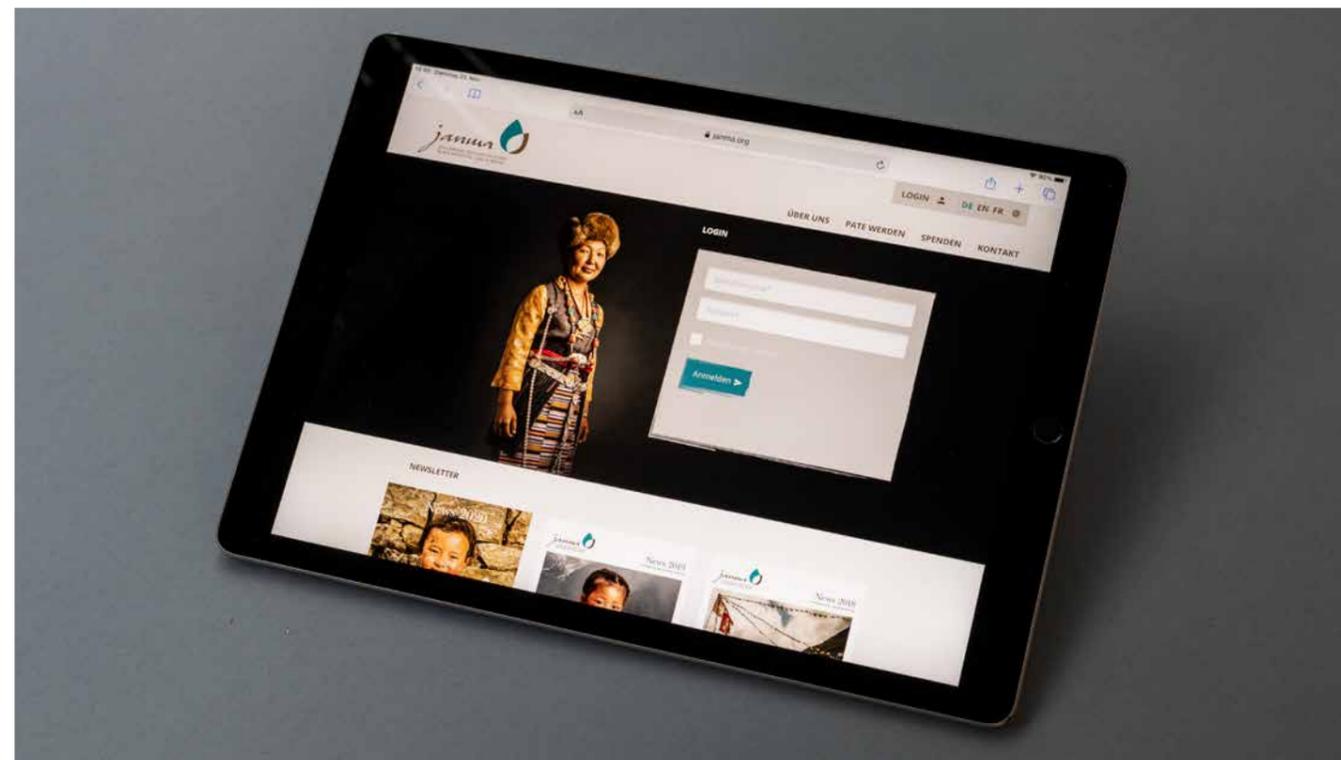
notre travail professionnel. La banque de données a été mise en place ultérieurement. Outre la volonté de soutenir activement le projet, j'ai été très motivé par ce défi passionnant.

La banque de données permet aux responsables Janma de vérifier à tout moment les parrainages des enfants, ainsi que le statut des paiements. En même temps, marraines et parrains peuvent se connecter à un domaine personnel et vérifier l'état de leurs paiements, consulter l'acte de naissance ou télécharger des images de leur enfant parrainé. N'existait-il aucun logiciel standard permettant d'assurer ces fonctions?

À ma connaissance, il n'existe pas de logiciel standard adapté aux besoins très individuels de la banque de données Janma. Il ne s'agit pas seulement de gérer les données des enfants parrainés, des parrains ainsi que les paiements: en effet, la banque de données est également dotée d'une connexion pour les marraines et les parrains. Elle leur permet d'accéder aux informations personnelles concernant leur parrainage (images, acte de naissance, statut des paiements) par le biais d'une connexion protégée par mot de passe. Ces critères requièrent une solution individuelle. Au niveau de la programmation, ce fut un défi passionnant pour nous – et nous l'avons relevé avec plaisir pour le projet.

Quel est le degré de sécurité de la banque de données Janma sur internet?

Outre la connexion sécurisée requise pour accéder aux données, ces dernières sont protégées conformément aux standards de sécurité actuels. Le système sur lequel est fondée la banque de données Janma remplit les standards de sécurité en vigueur; en outre, elle est contrôlée en permanence par des spécialistes indépendants en vue de détecter des failles. Des mises à jour permettent de combler automatiquement ces failles de sécurité. Cela est très important



pour nous, étant donné que le système sert à gérer des données très personnelles telles que les actes de naissance des enfants parrainés.

Avec quelque 250 parrainages conclus (de nombreux parrains et marraines assurent plusieurs parrainages) et différents intervalles de paiement, le projet ne cesse de croître. La banque de données évolue-t-elle automatiquement, ou des mesures de développement plus complexes sont-elles également envisageables pour l'avenir?

En tant que solution individuelle, la banque de données peut être continuellement adaptée aux besoins évolutifs propres à Janma. Il serait beaucoup plus difficile, voire impossible, d'adapter une solution standard à ces besoins. Comme les technologies évoluent à toute allure, il est important que les solutions en ligne suivent le rythme. Outre les mesures de développement, l'entretien continu de la banque de données fait ainsi également partie intégrante de notre travail.

Personnellement, tu n'as encore jamais visité le Népal. Prévois-tu de te rendre un jour à Lukla?

Je ne pense pas me rendre au Népal dans un avenir proche. Toutefois, l'idée de découvrir le projet sur place me préoccupe depuis un certain temps déjà. Donc il se pourrait bien que je m'y rende un jour. D'ici-là, je continuerai d'accompagner le projet au second plan.

Kaspar et sa mère Heidi Messerli parrainent ensemble Jenny Rai (née le 7 août 2013).

www.unlocked.ch



unlocked
in-depth knowledge of
web development



Portrait Janma: Fabienne Kaupert, directrice administrative

Depuis quatre ans, la Fribourgeoise assure toutes les tâches administratives chez Janma. Directrice du marketing pour une entreprise de technologie internationale, Fabienne se charge de tâches pour Janma à titre extra-Professionnel. Dans le cadre de ces activités, Fabienne entretient un contact presque quotidien avec nos marraines et parrains ainsi que les collaborateurs du projet en Suisse et au Népal. Originaire de Charmey, Fabienne a vécu dans la même colocation que Nicole Niquille dans sa jeunesse. Ce sont toutefois ses contacts professionnels avec Rob Lewis et Rolf Loepfe qui, de nombreuses années plus tard, l'amenèrent à Janma. Fabienne Kaupert vit à Muri-Gümligen avec son époux. En 2018, elle s'est rendue à Lukla à l'occasion des premiers «Janma-Days», ce qui lui a permis de vivre la reconnaissance des familles parrainées.

Fabienne Kaupert est marraine de Pema Yangjum Tamang (née le 28 avril 2018).

Nous cherchons des marraines et des parrains

concluez dès aujourd'hui un parrainage
et trouvez toutes les informations à ce sujet
sur notre site web Janma.org.
Les donations uniques pour soutenir le projet
sont également les bienvenues!

Fondation Nicole Niquille, Hôpital Lukla
Vermerk «Janma» – Childrens' Education Fund
La Bourliandaz 105, 1637 Charmey (Gruyère)

COMPTE BANCAIRE

Raiffeisen Moléson
IBAN CH57 8012 9000 0415 3952 2
Fondation Nicole Niquille, Hôpital Lukla
Janma – Childrens' Education Fund
La Bourliandaz 105
CH-1637 Charmey (Gruyère)



Un projet de la fondation Nicole Niquille
www.hopital-lukla.ch



En coopération avec JETHA MAILA



Janma – Childrens' Education Fund Nepal
Steinhübeliweg 8 | 3074 Muri bei Bern | www.janma.org | info@janma.org